

# TEMPO

## BEAUCUEIL ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS  
DU 24 AVRIL AU 7 JUILLET 2023 INCLUS  
INSCRIPTIONS OUVERTES DU 20 MARS AU 7 AVRIL

## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

*Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,  
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)*

### LUNDI

**JEUX DE THÉÂTRE** Découvrir toutes les variantes de ce jeu sportif qui allie des qualités de courses, d'adresse et de stratégie. *Atelier encadré par Evelyne Catheland.*

**JARDINAGE** Allez hop ! Chausse tes bottes de jardinier(e) et viens cultiver cette terre ! *Atelier encadré par Béatrice Combaret.*

### MARDI

**ESCRIME** Un combat « pour de faux » où il s'agit de toucher l'autre sans se faire toucher. \*Matériel d'escrime fourni par Olivier IMBERRY, maître d'armes au Comité Départemental Escrime Loire.

**LAND ART** Bois, feuilles, brindilles, cailloux, fleurs, écorces, herbes. Exprime ta créativité en réalisant des œuvres à partir d'éléments naturels ! *Atelier encadré par Evelyne Catheland.*

### JEUDI

**GOLF** Clubs de golf adaptés, balles en mousse et c'est parti pour la découverte du golf, au parc sportif de Gallieni, sous la houlette d'Éric, professeur de golf.

**ATELIER MOULAGE** De l'eau, du plâtre, de la peinture et des moules. Voilà, c'est tout ! Tu vas pouvoir créer tes propres figurines et jouer avec. *Atelier encadré par Evelyne Chauvonn.*

### VENDREDI

**LES PETITS ARTISTES** A travers le chant, le théâtre, la danse, le dessin, l'écriture, la sculpture... Ose être toi-même ! Crée et partage en t'amusant dans la bienveillance ! *Atelier encadré par Christelle Polis.*

**JEUX SPORTIFS** En t'inscrivant à cette activité, teste tes capacités à la balle aux prisonniers, jeu du béret, buzza la couleur, chameau-chamois, et encore d'autres jeux très amusants ! *Atelier encadré par Sylvie Livet.*

*Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'intérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent étre remplies si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.)*

*Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.  
Il est préférable que celui-ci choisisse librement !*

## AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.

Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo - contactez le service Enseignement.

### ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.  
Inscription auprès des enseignants.



## S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2022-2023

### INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : [www.riorges.fr](http://www.riorges.fr).

Les personnes ne disposant pas d'un accès à Internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgeois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

### PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource impossible. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisir'orges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.*

## DU 20 MARS AU 7 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, l'année est divisée en trois périodes. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : [www.riorges.fr](http://www.riorges.fr). Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 24 avril au 7 juillet 2023) est ouverte du 20 mars au 7 avril inclus.

La validation des choix sera consultable sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du lundi 10 avril.



# POUR TOUT RENSEIGNEMENT



SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - [service.enseignement@riorges.fr](mailto:service.enseignement@riorges.fr)

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 34 - [service.jeunesse@riorges.fr](mailto:service.jeunesse@riorges.fr)

[WWW.RIORGES.FR](http://WWW.RIORGES.FR)